



Communiqué

Publication immédiate

2 avril 2009

Le Fonds Cogeco de développement d'émissions élargit son mandat

Le Fonds Cogeco de développement d'émissions (FCDE) annonce qu'exceptionnellement il financera la production de séries dramatiques destinées aux diffuseurs privés et publics. L'élargissement de son mandat est le résultat d'une entente avec le Fonds indépendant de production. À compter du 1^{er} mai prochain le Fonds Cogeco recevra les demandes de financement pour les téléfilms, les miniséries, les pilotes et les séries dramatiques dont le tournage a commencé le 15 mars ou après.

Le Fonds indépendant de production (FIP) est un fonds privé canadien qui soutient depuis 18 ans les séries dramatiques destinées aux diffuseurs privés. Il annonçait récemment que la valeur de son fonds a subi une diminution sérieuse de ses revenus à la suite de la mauvaise performance de l'économie et qu'il devait faire des choix difficiles. Soucieux de l'impact de ses décisions pour l'industrie, le Fonds a cherché des solutions. Pendant ce temps, le Fonds Cogeco constatait une diminution de la demande de financement pour les téléfilms et les miniséries. Le Fonds Cogeco a proposé au FIP de créer une mesure exceptionnelle dans le but de soutenir l'industrie durement frappée par les déboires économiques. Une entente a été conclue à l'effet que les 2 fonds uniraient leurs efforts en 2009 pour accorder le maximum de soutien financier pour les séries dramatiques. Yves Mayrand, président du Fonds Cogeco, tenait à souligner l'importance de cette mesure: « En ces temps d'incertitude, les bonnes nouvelles de financement sont bien accueillies par tous, le Fonds Cogeco est heureux de collaborer avec le Fonds indépendant de production afin de soutenir l'industrie canadienne de la production ».

Le Fonds indépendant de production recevra les demandes de financement pour les séries destinées aux diffuseurs privés le 1^{er} mai. Ces demandes pourront être évaluées par les 2 fonds alors que les séries destinées aux diffuseurs publics pourront être déposées au Fonds Cogeco le 1^{er} mai, également.

Le Fonds Cogeco accorde aussi du financement pour le développement et le pré-développement de projets de fiction. Le récent volet de l'aide au pré-développement, qui vise à financer des projets qui n'ont pas encore obtenu l'aval d'un télédiffuseur, a connu tellement de succès - plus de 80 demandes reçues lors du dernier dépôt en mars dernier - que le Fonds n'acceptera aucune demande avant le 1^{er} octobre 2009.

Les prochaines dates de dépôt pour les demandes de production, incluant les séries dramatiques, sont le 1^{er} mai et le 1^{er} juillet 2009. Le Fonds recevra les demandes d'aide corporative pour le développement de longs métrages le 1^{er} juillet 2009.

Le Fonds recommencera à accepter les demandes en développement le 1^{er} octobre 2009.

À l'automne, le Fonds revisitera sa décision quant à l'inclusion des séries dramatiques à son Programme de production.

Le Fonds Cogeco a accordé depuis 1993, 22 millions de dollars aux producteurs indépendants canadiens pour le développement et la production de leurs séries, miniséries, émissions pilotes et téléfilms ainsi qu'en aide corporative pour le développement de longs métrages. Le Fonds reçoit ses contributions des EDR contrôlées par Cogeco Cable, lesquelles sont consacrées au Programme de production. De plus, le Programme de développement reçoit les intérêts générés par le capital créé par Cogeco inc. lors de la création du Fonds. Le Fonds est administré par le Fonds indépendant de production.

- 30 -

Information:

info@ipf.ca

416-977-8966

www.ipf.ca

fipinfo@ipf.ca

514-845-4334